

DECISION
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

LE DIRECTEUR,

- Vu le code de l'Éducation, notamment les articles L713-9 et R719-80 ;
- Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu les statuts de l'école nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy (ENSEM) ;
- Vu l'arrêté du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche portant nomination de M. Jean-François PETIN en date du 30 janvier 2023 en qualité de Directeur de l'ENSEM à compter du 23 février 2023 ;

Considérant que certains personnels de la Direction du Budget et des Finances de l'université peuvent être amenés à intervenir dans le cadre du processus de certification en cas d'absence ou d'empêchement des personnels de catégorie A au sein de la composante ;

DECIDE

Article 1

Délégation permanente est donnée à Mme Monique LEMAIRE, secrétaire générale – responsable administrative de l'ENSEM, à l'effet de signer au nom du directeur de l'ENSEM la certification du service fait dans le cadre de l'exécution du budget de l'école.

Article 2

Délégation permanente est donnée aux personnels suivants de la Direction du budget et des finances de l'université : Mme Danielle LOGNON ou Mme Nathalie DUHAUT ou Mme Nathalie CONROY, à l'effet de signer au nom du directeur de l'école nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy la certification du service fait dans le cadre de l'exécution du budget de l'école.

Article 3

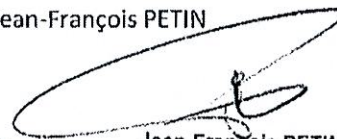
La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 4

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée de manière permanente dans les locaux de la Présidence et de l'école et publiée sur le site internet de l'établissement.

Fait à Nancy, le 6 mars 2023

Jean-François PETIN



Jean-François PETIN
Directeur de l'École Nationale
Supérieure d'Électricité et de Mécanique

Affiché à la Présidence et Transmis au Recteur, Chancelier des universités le

13 MARS 2023